

**ADAPTEZ
VOTRE
ASSURANCE
HABITATION
À VOTRE
STYLE DE VIE**

**Gan
Habitat**



Assuré d'avancer



ganassurances.fr



GAN HABITAT : UNE ASSURANCE QUI VOUS ACCOMPAGNE À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE VIE

Parce que votre domicile représente bien plus qu'un simple toit, Gan vous offre bien plus qu'une simple assurance habitation.

- **Une protection complète pour vos biens immobiliers et mobiliers...**

Quels que soient votre type d'habitation, votre nombre de pièces, votre capital mobilier et vos objets de valeur.

- **...mais aussi pour vous et vos proches**

Des garanties et des services d'assistance dédiés à la protection des personnes.

- **Des garanties spécifiquement adaptées à votre style de vie**

Pour vous protéger efficacement chez vous et à l'extérieur, que vous ayez 25 ou 60 ans, que vous soyez célibataire ou marié, avec ou sans enfant, locataire ou propriétaire de plusieurs résidences.

- **Le Suivi Expert de votre Agent général**

Pour faire évoluer vos garanties au rythme de votre vie.



En matière d'assurance habitation, tout le monde n'a pas les mêmes besoins, ni les mêmes attentes ! C'est pourquoi, avec Gan Habitat, vous disposez d'un contrat complet et personnalisé avec des garanties spécifiquement adaptées à votre situation familiale et à votre mode de vie, pour protéger efficacement vos biens et vos proches en toutes circonstances.

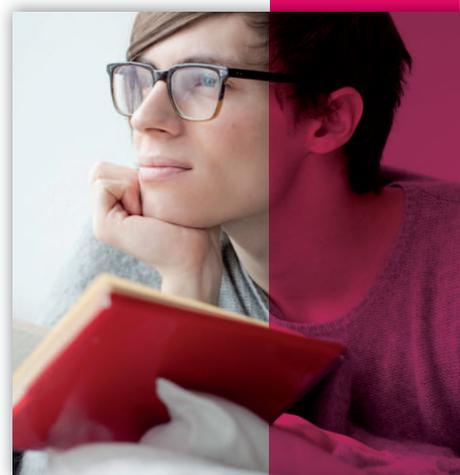
→ ÉTUDIANTS, JEUNES ACTIFS...

• Une assurance

Qui vous propose un contrat adapté à vos besoins et votre budget. Profitez de garanties identiques à celles du contrat Gan Habitat, à un tarif préférentiel.

• Un service de dépannage d'urgence

Qui intervient immédiatement en cas de fuite d'eau, de panne d'électricité ou perte de vos clés.



→ DÉBUTER VOTRE NOUVELLE VIE À DEUX

• En cas de déménagement

Bénéficiez gratuitement de l'ensemble de vos garanties sur vos deux adresses pendant 60 jours.

• Un changement de décoration

Gan Assurances met à votre disposition un réseau de professionnels agréés pour des travaux de qualité, réalisés à des tarifs préférentiels.



→ BIEN INSTALLER SA FAMILLE

• Votre nouvel espace de vie entièrement protégé

Y compris votre jardin et vos clôtures en cas d'événements climatiques. Vous êtes indemnisé sur la base de la valeur de votre habitation en cas de sinistre et vos biens mobiliers sont gratuitement remplacés par du matériel neuf de qualité équivalente.

• Partagez librement votre temps entre ville et campagne

Vos garanties vous protègent aussi bien pour votre résidence principale que secondaire.





UN CONTRAT TRÈS COMPLET POUR VOUS, CHEZ VOUS

MON TOIT, C'EST TOUT MOI

Votre domicile et vos biens

- Incendie, explosion, chute de la foudre
- Dommages aux appareils électriques et électroniques
- Dégâts des eaux et gel des installations
- Bris de glaces
- Catastrophes naturelles et technologiques
- Événements climatiques
- Vol et actes de vandalisme
- Accidents ménagers

Vous, vos proches et vos loisirs

- Responsabilité civile privée pour les dommages que vous et votre famille pouvez causer aux tiers, sur le trajet domicile-travail, au cours de stage non rémunérés, par des aides bénévoles à domicile, ou par des animaux domestiques
- Assistance à domicile. Dépannage d'urgence habitation en cas de fuite d'eau, panne d'électricité, casse des clés...
- Prise en charge des frais de secours et de recherche engagés en cas d'accident pendant vos loisirs



→ Pour être assuré d'avancer

• Assistance 24h sur 24

En cas d'accidents sur votre lieu d'habitation, vous disposez grâce à l'assistance à domicile, d'une nourrice spécialisée pour garder vos enfants en cas d'hospitalisation de plus de 24 heures. Avec l'assurance scolaire, vos enfants sont protégés où qu'ils soient.

• Réparations, projets d'aménagements, travaux d'urgence

Profitez de l'expertise d'un réseau de 400 professionnels agréés pour des travaux de qualité à des tarifs préférentiels.



DES SERVICES EN PLUS, POUR RESTER “ZEN” QUOI QU’IL ARRIVE !

Gan Assurances a tout prévu... même l'imprévu ! Avec Gan Habitat, vous disposez de services pour réagir rapidement en cas de coup dur.

- **Matériel volé ou cassé ? Avec le rééquipement à neuf, votre matériel est remplacé gratuitement...**

En cas de sinistre relevant d’une garantie incluse dans votre contrat de base (vol, dégâts des eaux, incendie, etc.), vos équipements (hi-fi, électroménager, ordinateurs...) sont **gratuitement remplacés par du matériel neuf équivalent**, livré à votre domicile.

La garantie s’applique quelle **que soit l’ancienneté de vos appareils****, même s’ils ne sont plus sous garantie.

- **... et même la “casse” accidentelle est assurée grâce à la garantie bris d’objets !**

En cas de **maladresse** ou de choc accidentel (par exemple, si vous laissez tomber votre téléviseur en le déplaçant), votre matériel est remplacé gratuitement dans les mêmes conditions que la garantie rééquipement à neuf.

- **Peur des cambrioleurs ?
Garantissez votre tranquillité 24 h/24 avec Gan Activeille**

MOINS DE
1€
PAR JOUR*

Avec Gan Activeille, vous bénéficiez de l’installation à votre domicile d’un dispositif de télésurveillance discret et facile. Votre tranquillité est assurée 24h/24, 7j/7.

- **... et en cas d’incendie :**

Connectez votre détecteur autonome de fumée à votre système de télésurveillance Gan Activeille pour intervenir rapidement même si vous êtes absent de votre domicile !

- **Un litige avec votre voisin, un prestataire, votre employeur, l’administration...**

La protection juridique vous permet de bénéficier d’une prestation complète et étendue :

- **Information juridique :**
vous bénéficiez d’une réponse, d’un conseil en matière de droit du travail, droit de la consommation, droit administratif...
- **Résolution amiable :**
nous vous accompagnons dans la recherche et négociation d’une solution avec la partie adverse.
- **Assistance judiciaire :**
nous prenons en charge les frais relatifs à votre action en justice.



* Pour moins de 1€, par jour (frais de mise en service et abonnement compris) ** Ancienneté illimitée sur la formule Confort et jusqu’à 10 ans sur la formule Globale.

→ DES SOLUTIONS POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN

→ Pour vous simplifier la vie

- Vous pouvez partir en voyage l'esprit tranquille

Avec la garantie contre le vol en cas d'inhabitation, votre logement est protégé toute l'année, même en cas d'absence prolongée.

- Tous les petits soucis du quotidien sont pris en compte

Avec la garantie accidents ménagers, tout est prévu, même si vous avez oublié d'éteindre le fer à repasser !

- Votre domicile est sinistré

Un gardiennage et une partie des frais occasionnés est prise en charge (frais d'hôtels, garde-meubles...) pour une durée de 48 heures, le temps pour vous de vous organiser.

→ Besoin d'une solution de financement pour vos travaux ?

Parlez en à votre Agent Général, il réalisera pour vous une simulation de financement. Avec le prêt personnel Desirio Travaux⁽²⁾ d'Orange Bank, vous construisez vos projets en toute sérénité !

- 10%
SUR VOTRE
ASSURANCE⁽¹⁾

- Réponse de principe immédiate
- Taux avantageux
- Mensualités modulables⁽³⁾
- Possibilité de différer le 1^{er} remboursement de 1 à 3 mois⁽³⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Pour toute souscription d'un prêt personnel Desirio Travaux d'Orange Bank et d'un contrat Gan Habitat. Cette offre est valable jusqu'au 31/12/2017 sur l'assurance de votre résidence principale. Chaque produit peut être souscrit séparément.

(2) Prêt personnel, après accord d'Orange Bank et délai de rétractation.

(3) Suivant les modalités prévues dans les conditions générales d'Orange Bank et sous réserve d'acceptation par Orange Bank.

NOUVEAU !



GAN HABITAT BAILLEUR : UNE OFFRE SPÉCIALEMENT DÉDIÉE AUX PROPRIÉTAIRES NON OCCUPANTS

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous mettez en location à l'année ?

Pour répondre à vos attentes, Gan Assurances a conçu Gan Habitat Bailleur, une nouvelle offre qui vous apporte, en plus de vos garanties de base, des garanties indispensables à votre statut et à vos préoccupations de propriétaire non occupant.

Une garantie loyers impayés

vous permet de compenser votre perte de revenus si votre locataire ne paye plus ses loyers ou s'il vous restitue votre bien dans un état qui nécessite des réparations.

Un service de protection juridique spécial bailleur

vous assiste dans vos démarches en cas de litige amiable ou judiciaire.



**Gan Habitat Bailleur
garantit aussi les
locations meublées* !**

Avec Gan Habitat Bailleur, vous disposez de toutes les garanties de Gan Habitat pour protéger votre logement.

Vous profitez en plus de garanties adaptées pour préserver la rentabilité de votre investissement en toutes circonstances : tranquillité assurée !

* Sauf locations saisonnières.

→ Prenez contact avec votre Agent général en matière de...

- Solutions de financement
- Automobile
- Santé/Prévoyance
- Epargne/Retraite

Gan Assurances* et votre agent général sont autorisés à commercialiser les produits et services bancaires d'Orange Bank** en qualité, respectivement, de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 13 004 139 et de mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

*Gan Assurances - Compagnie française d'assurances et de réassurances - Société anonyme au capital de 109 817 739 euros (entièrement versé) - RCS Paris 542 063 797 - APE : 6512Z - Siège social : 8-10, rue d'Asstorg 75383 Paris Cedex 08 - Tél. : 01 70 94 20 00 www.ganassurances.fr

Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61 rue Taitbout 75009 Paris.

Direction Qualité / Réclamations - Gan Assurances - Immeuble Michelet - 4-8, cours Michelet 92082 La Défense Cedex
E-mail : reclamation@gan.fr

**Orange Bank - S.A. au capital de 220 825 712 euros
67 rue Robespierre 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800
RCS Bobigny Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 006 369
www.gbanque.com

Assuré d'avancer



ganassurances.fr